

**Commentaires** 

## Direction générale Comité exécutif

ĺ	
1	$\overline{\mathbf{X}}$

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2015-052					
Direction du développement économique et de la promotion					
Service résidentiel, industriel et gestion immobilière					
Objet : Renonciation au bénéfice de servitudes établies sur les lots 5 607 961 et 5 607 962 du cadastre du Québec, rue St-Louis-de-France (secteur Lévis).					
Date: 12/05/2015					
ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème) Aux termes des actes publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis le 29 septembre 1906 sous les numéros 44 250 et 44 251, le lot 194, qui correspond actuellement aux lots 5 607 961 et 5 607 962 du cadastre du Québec, a été grevé de servitudes d'aqueduc (servitude de réseau d'aqueduc souterrain).					
Le réseau d'aqueduc à l'origine de ces servitudes a été cédé au Village de Bienville en vertu de l'acte portant le numéro 47 578, publié le 27 juillet 1909 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis. Ce réseau a été par la suite cédé à la Ville de Lauzon en vertu d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis le 18 août 1931 sous le numéro 73 567.					
Au fil des ans, suite aux changements intervenus à la planification de la distribution de l'eau dans le secteur de Lévis, il appert que ces servitudes ne sont plus nécessaires. Les propriétaires des lots 5 607 961 et 5 607 962 du cadastre du Québec ont entrepris des démarches auprès de la Direction du développement économique et de la promotion afin que la Ville de Lévis renonce au bénéfice de ces servitudes grevant une partie des lots 5 607 961 et 5 607 962 du cadastre du Québec, rue St-Louis-de-France, secteur Lévis.					
Si la Ville acceptait de renoncer au bénéfice de ces servitudes, les frais afférents à cette renonciation seraient à la charge du propriétaire du lot 5 607 961 du cadastre du Québec.					
ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts) N/A					
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION Contrat notarié doit être préparé et validé pour signature par la Ville (environ 4 mois).					
FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)					
Coûts/revenus Impacts 2015 2016 2017					
N/A					
Aux frais du propriétaire du lot 5 607 961					
Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxqueiles la dépense est projetée.					
보는 100 BM 10 HB (19 HB) 1 HB (19 HB) 12 HB					
Disponibilités budgétaires 🗌 Oui 🗌 Non					
Disponibilités budgétaires 🗋 Oui 🗌 Non					

Numéro du projet PTI : Montai	2015 nts	2016	2017
Compensation : ☐ ou N/A ☐			
Projet subventionné : Oui Non Si oui, préciser le titre du programme et i			
Signature du responsable d'activité budgétaire	Sui Date:	13105 120	015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Conseil de Ville du 1 juin 2015 afin de permettre la signature dans les meilleurs délais pour que le propriétaire du lot 5 607 962 du cadastre du Québec puisse débuter son projet de construction.

## **PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne Martin Morissette, Infra		Date (J/M/A)	Champ de compétence
		26-03-2015	Validation des besoins de la Ville
Amélie DAJG	Cadieux-Cardin,	12-05-2015	Volet juridique
	M		

RECOMMANDATION (énoncé)

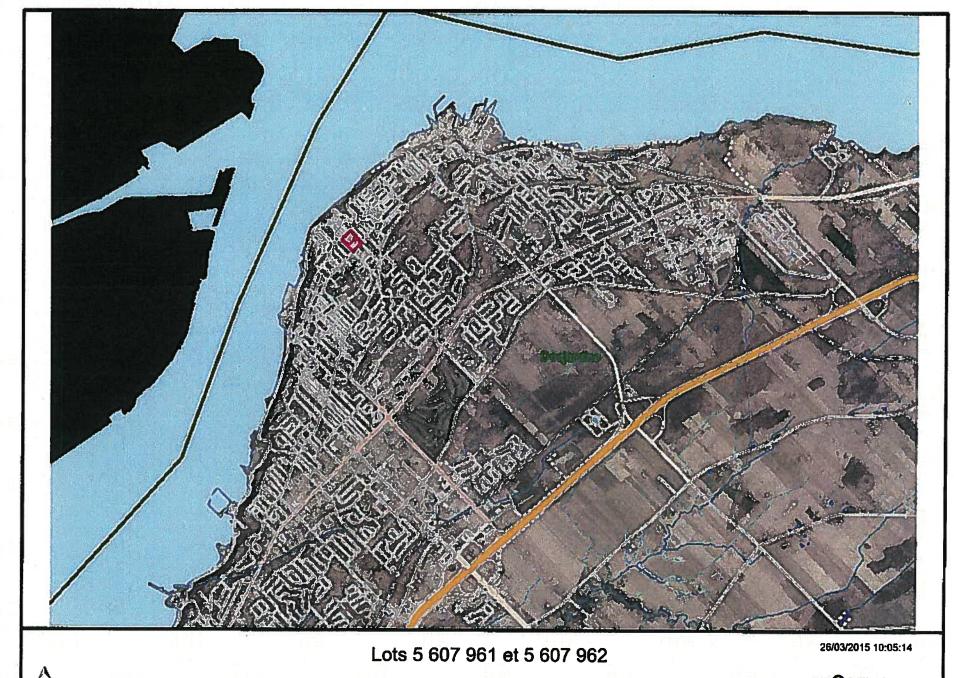
Liste des pièces jointes :

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de Lévis de renoncer au bénéfice des servitudes d'utilité publique créées par les actes notariés publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous les numéros 44 250 et 44 251 et qui affectent une partie des lots 5 607 961 et 5 607 962 du cadastre du Québec, cette renonciation n'étant faite qu'à l'égard des lots 5 607 961 et 5 607 962 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction a être assumés par le propriétaire du lot 5 607 961 du cadastre du Québec et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

## UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Annexe A : Plan des lots (petite, moyenne et grande échelle)

Préparé par : Julie Gagné, É.A. Titre d'er	mploi : Conseillère en gestion immobilière
Recommandé par :	
Nom et initiales Chef de service du développement Titre d'emploi	manuscrites Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :	
Signature de la Direction :	Date: 14   05   2 015
Signature de la Direction générale :	Date: 2015/05/20



gacitē 1

1 2 K

Ville de Lévis; Cette carte n'a aucune valeur légale.

